

LES RESSOURCES YORBEAU INC.
(“Yorbeau” ou la “Société”)

Rapport de gestion
pour la période close le 30 septembre 2025

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 11 novembre 2025 et devrait être lu en parallèle avec les états financiers résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2025 de la Société et les notes y afférentes, ainsi qu’avec les états financiers annuels audités et les notes y afférentes de l’exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion annuel connexe. Les états financiers résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2025 de la Société et les notes y afférentes, ont été préparés selon les Normes internationales d’information financière (les « normes IFRS de comptabilité »), publiée par l’International Accounting Standards Board (l’ « IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après.

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d’autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Société est d’avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s’avèreront exactes.

GÉNÉRAL

PROPRIÉTÉ BESCHEFER

Suite aux résultats positifs du début de 2025 sur la propriété Beschefer incluant, 0.35 % Zn sur 54.5 mètres., 0.2 % Cu sur 26.5 mètres., 0.36 % Cu sur 7mètres et 0.25 % de Cu sur 9.8 mètres, la Société met présentement la dernière touche à un programme d’exploration de 2195 mètres de forage visant la continuité de la zone de cuivre et zinc B-26 et la zone aurifère B-14.

PROPRIÉTÉ SELBAIE-OUEST

La Société prépare également un programme d’exploration sur la propriété Selbaie -Ouest située au nord-ouest de l’ancien producteur Selbaie. Ce programme comprendra un levé de géophysique au sol de 12.3 km et 5 forages totalisant 2100 mètres le long de l’horizon Détour-Selbaie où Soquem a récemment obtenu des résultats impressionnants à moins de 1.5 km à l’est de notre propriété, soit une zone minéralisée sur 296,9 m, titrant en moyenne 1,47 % Zn, 0,20 % Cu, 0,06 g/t Au et 18,3 g/t Ag incluant 2,79 % Zn et 63,6 g/t Ag sur 23,4.

PROPRIÉTÉ ALLARD

Un troisième programme de forage de 700 mètres sera aussi fait à la fin de l’année 2025 sur la propriété Allard située au sud -ouest du camp minier de Matagami. Ce programme vise le suivi de quelques sections aurifère dans des horizons de sédiments.

La Société continue l’évaluation de ses propriétés afin d’optimiser ses activités d’exploration. De plus, Yorbeau discute avec des partenaires potentiels qui pourraient se joindre à ses projets d’explorations.

RISQUES ET INCERTITUDES

L’exploration et la mise en valeur de gisements minéraux peuvent être affectées à différents degrés par plusieurs facteurs tels que les règlements du gouvernement, les risques environnementaux, l’utilisation des terres, la dépendance sur le personnel-clé et d’autres risques normalement encourus dans l’industrie minière. La Société a de nombreux concurrents disposant de ressources financières, techniques ou autres plus importantes que les siennes.

RISQUES ET INCERTITUDES (suite)

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation des propriétés de la Société peuvent exiger un financement supplémentaire considérable. Les sources de fonds futurs disponibles à la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et le financement par entreprise de coparticipation et/ou par la vente de redevances. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production à l'une ou à l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans la propriété.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle cumulative choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

Information cumulée en date du	Revenus	Profit net (Perte nette)	Profit (perte) nette par action, de base et diluée
30 septembre 2025	314 350 \$	401 733 \$	0.01 \$
30 juin 2025	290 300 \$	302 392 \$	0.01 \$
31 mars 2025	192 209 \$	207 072 \$	0.01 \$
31 décembre 2024	419 209 \$	8 020 395 \$*	0,02 \$
30 septembre 2024	301 841 \$	(587 999) \$	(0,01) \$
30 juin 2024	207 145 \$	(374 617) \$	(0,01) \$
31 mars 2024	128 926 \$	(87 858) \$	(0,01) \$
31 décembre 2023	137 753 \$	(2 436 538) \$**	(0,01) \$
30 septembre 2023	83 870 \$	(716 607) \$	(0,01) \$

* incluant 9 022 153 \$ de gain sur disposition de propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

** incluant (1 467 729 \$) de dépréciation des propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

LIQUIDITÉ

Au 30 septembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société totalisaient 126 804 \$ comparativement à 233 207 \$ au 31 décembre 2024. Le fonds de roulement au 30 septembre 2025 était de 2 652 035 \$ \$ comparativement à 3 225 409 \$ au 31 décembre 2024.

RESSOURCES EN CAPITAL

La Société s'est engagée à effectuer des travaux de prospection et d'exploration admissibles pour un montant de 1 000 000 \$ d'ici le 31 décembre 2025, en lien avec le financement du 7 août 2024. Au 30 septembre 2025, la Société a réalisé tous les travaux admissibles relativement à ce financement.

Il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. Dans un tel cas, la Société indemniserait chaque souscripteur d'actions accréditives pour les impôts supplémentaires à payer par le souscripteur à la suite de l'échec de la Société à renoncer aux dépenses admissibles comme convenu.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers conformes aux « *normes IFRS de comptabilité* » exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des hypothèses et des incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont constatées relativement à ce qui suit:

- Recouvrabilité des actifs d'impôt;
- Évaluation de la juste valeur du passif lié aux actions accréditives.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information ne sont pas efficaces car ils comportent une faiblesse importante, comme décrit plus en détail dans la section « Contrôle interne à l'égard de l'information financière ». Cette faiblesse importante pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Société et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Société, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux « *normes IFRS de comptabilité* ». Ledit contrôle interne de l'information financière n'est pas efficace car il comporte les faiblesses importantes suivantes :

- il y a une séparation inadéquate des fonctions relatives, tel que mentionné à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information » ;
- il n'y a pas de processus formel pour identifier une perte de valeur des actifs à long terme ; et
- il n'y a pas de processus formel pour évaluer la provision pour la restauration de sites.

La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Société, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger la lacune résultant de la séparation inadéquate des fonctions.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (suite)

La direction a fréquemment des discussions avec des tierces parties concernant ses propriétés minières et quant à la possibilité de former des entreprises en coparticipation et de conclure d'autres transactions. Par conséquent, malgré l'absence d'un processus formel pour identifier une perte de valeur des actifs à long terme, la direction est d'avis qu'une inexactitude importante dans l'évaluation est peu probable en raison de l'information obtenue lors des discussions avec des partenaires potentiels de l'industrie.

Quant à l'absence d'un processus formel d'évaluation de la provision pour la restauration de sites, la direction est d'avis qu'une inexactitude importante est peu probable puisque seulement deux propriétés de la Société sont assujetties à des travaux de restauration et qu'une évaluation de la provision pour la restauration des sites de ces deux propriétés a été effectuée récemment.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

DIVULGATION D'INFORMATIONS DE NATURE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

La personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 qui révise et approuve l'information de nature technique et scientifique divulguée dans les communiqués de presse et les autres documents d'information continue de la Société est Laurent Hallé, P. Géo.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des trois catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAÉRG) et juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les passifs financiers sont classés et évalués en deux catégories : coûts amortis ou JVRN. Les actifs financiers de la Société, soit la trésorerie, les placements en obligations, les débiteurs (à l'exception des taxes à recevoir), les dépôts en fidéicommiss et le solde de prix de vente de titres miniers, sont catégorisés et évalués au coût amorti. Tous les passifs financiers de la Société, soit les fournisseurs et autres créditeurs (excepté les salaires à payer), les autres sommes à payer et le prêt, sont aussi catégorisés et évalués au coût amorti.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés postérieurement à leur comptabilisation initiale, à moins que la Société ne détecte des changements dans son modèle d'entreprise dans la gestion des actifs financiers et revienne sur la classification des actifs financiers.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN COURS

Le capital autorisé de la Société consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires dont de catégorie A dont 461 588 330 étaient émises et en cours au 30 septembre 2025. À cette date, la Société avait également des options en cours visant l'achat d'un total de 7 900 000 actions à des prix variant de 0,04 \$ à 0,05 \$ l'action.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Des renseignements additionnels à l'égard de la Société sont disponibles sur son profil SEDAR+ au www.sedarplus.ca.